

FORMULAIRE DE DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE POUR L'ACHAT D'UN VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE A COMPTER DU 1er janvier 2025

Une **prime de 200 €** est versée par la commune selon les critères suivants.

Critères d'attribution :

- Habiter la commune de Montagnole
- Un vélo par famille
- Achat chez un vélociste implanté dans le périmètre de l'agglomération de Grand Chambéry
- Achat fait à compter du 1er janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2025
- Prime accordée aux 20 premières demandes

Pièces à fournir:

- Présent formulaire daté et signé
- Facture acquittée
- Pièce d'identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois (sauf facture de téléphone mobile)
- RIB

NOM	
PRENOM	
ADRESSE	
TELEPHONE	
MAIL	

Date

Signature du demandeur